

**Procès-verbal de l'arrestation de l'israélite Erick Meyer à La Tour d'Aigues,
26 août 1942**

<p>Format 250/176 Marge de 0,04 centimètres CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE du 26 Décembre 1904</p> <p>15^e RÉGION</p> <hr/> <p>15^e LÉGION</p> <hr/> <p>COMPAGNIE d e <i>Saucluse</i></p> <hr/> <p>SECTION d / <i>Pt</i></p> <hr/> <p>BRIGADE d e <i>Pertuis</i></p> <hr/> <p>Nos de (la brigade. <i>396</i> l'arrondissement</p> <hr/> <p>Du <i>26 Août</i> 1942</p> <hr/> <p>PROCÈS-VERBAL CONSTANTANT <i>l'arrestation de l'israélite Allemand Meyer, Erick</i></p> <hr/> <p>I^e EXPÉDITION</p> <hr/> <p>Nota. - Lorsqu'il y a lieu de donner un signalament, il est placé à la suite du procès-verbal, après les signatures.</p> <p align="center">NON ÉCHANGÉ</p>	<p align="center">GENDARMERIE NATIONALE</p> <p align="right">Modèle N° 7 (Ancien n° 10) <small>Art. 292 du décret sur l'organisa- tion et le service de la gendarmerie</small></p> <p>Ce jourd'hui <i>Jeudi 26 Août</i> mil neuf cent <i>quarante deux</i> à <i>19</i> heures</p> <p>Nous, soussigné <i>Jeynot, Jean, M. d. L. Chef.</i> <i>assisté de deux gendarmes de la brigade de Sabastide des Jourdans</i> gendarme à _____ à la résidence d e <i>Pertuis</i> département d e <i>Saucluse</i> revêtus de notre uniforme, et conformément aux ordres de nos chefs, <i>de sergier à La Tour d'Aigues (Saucluse) agissant en vertu de la note de Monsieur le Préfet de Saucluse n° 1074 en date du 24 Août 1942, transmise sous n° 232/3 Sectors le 25 Août 1942, relative au rassemblement des Israélites entrés en France après le 1^{er} Janvier 1936, nous nous sommes présentés au domicile du sujet Allemand Meyer Erick, 18 ans, ouvrier agricole, né le 26 mai 1924 à Hambourg (Allemagne), de Robert et de Cochen Marguerite, nationalité Alle- mande, titulaire de la carte d'identité d'étranger n° 10. A.M. 35351, délivrée par le Préfet de Saucluse en date du 20 Juin 1942, valable jusqu'au 20 Mars 1943, qui s'est conformé à la manière dont il est l'objet.</i> <i>Meyer a confié son linge à sa mère avec qui il habite, rue du Berg, à La Tour d'Aigues (Saucluse)</i></p> <p align="center">Deux } La première à Monsieur le Préfet de Expéditions } Saucluse à Arignon } La deuxième aux archives</p> <p align="right"><i>[Signature]</i></p>
---	---

Vu, transmis par le Commandant et
à Monsieur le Préfet de Saucluse à Arignon
le 29 AOÛT 1942

ADV 7W16, PV n°396 de la brigade de gendarmerie de Pertuis du 26 août 1942.

Transcription

GENDARMERIE NATIONALE

15° Légion / Compagnie de Vaucluse / Section d'Apt / Brigade de Pertuis
N° de la brigade 396, du 26 août 1942.

Procès-verbal constatant l'arrestation de l'israélite allemand Meyer, Erich
1° expédition

Ce jourd'hui, vingt six août mil neuf cent quarante deux, à sept heures,
Nous soussigné : PEYNOT Jean, M.d.I.Chef, assisté de deux gendarmes de la
brigade de la Bastide des Jourdans, gendarme à la résidence de Pertuis,
département de Vaucluse, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de
nos chefs, de service à la Tour d'Aigues (Vaucluse), agissant en vertu de la note de
Monsieur le Préfet de Vaucluse N°1074 en date du 24 août 1942, transmise sous le
n° 232/3 Section le 25 août 1942, relative au rassemblement des Israélites entrés en
France après le 1^{er} Janvier 1936, nous nous sommes présentés au domicile du sujet
allemand Meyer, Erich, 18 ans, ouvrier agricole, né le 26 mai 1924 à Hambourg
(Allemagne), de Robert et de Cohen Marguerite, nationalité : Allemande, titulaire de
la carte d'identité d'étranger n°40.A.M. 35351, délivrée par le Préfet de Vaucluse en
date du 20 juin 1942, valable jusqu'au 20 mars 1943, qui s'est conformé à la mesure
dont il est l'objet.

Meyer a confié son linge à sa mère avec qui il habite, rue du Coq, à La Tour
d'Aigues (Vaucluse).

Deux expéditions : La première à Monsieur le Préfet de Vaucluse à Avignon.
La deuxième aux archives.

Une signature

Vu, transmis par le Commandant de Compagnie à Monsieur le Préfet de
Vaucluse, à Avignon.

29 août 1942. *Une signature*